



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de la cohésion sociale**

**PLAN DÉPARTEMENTAL
DE PREVENTION ET DE PRISE EN
CHARGE
DES VIOLENCES SEXUELLES
DANS LE SPORT ET L'ANIMATION**

2020 - 2022

Comme le montrent les affaires récemment mises en lumière par la presse et au même titre que les autres milieux sociaux, les violences sexuelles sont aussi présentes dans le champ sportif et de l'animation. Elles impliquent une vigilance particulière des services publics, de l'ensemble du mouvement sportif, du secteur de l'animation socio-culturelle et du champ associatif.

Circonscrit aux violences sexuelles, ce plan départemental vise à mieux protéger les populations des milieux sportifs et de jeunesse. Pour cela, quatre objectifs sont prioritaires : faire connaître le rôle des services compétents, développer des actions de prévention et de formation pour les acteurs de terrain, libérer la parole et créer un réseau départemental autour de cette problématique.

Compétent pour contrôler les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) et les Etablissements d'Activités Physiques et Sportives (EAPS), ainsi que toutes les personnes qui y interviennent bénévolement ou professionnellement (animateurs, directeurs, entraîneurs, dirigeants, éducateurs...), l'État dans le département est au coeur de ce plan d'actions visant à fédérer les acteurs départementaux.


Le préfet

Cadre :

Accueils collectifs de mineurs (ACM) et autres temps et espaces d'accueil de mineurs

Établissements d'activités physiques et sportives (EAPS)

Références juridiques :

Code du sport

Code de l'action sociale et des familles

Code pénal

Loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

Instruction du 22/11/2018 relative à la protection des pratiquants au sein des établissements d'activités physiques et sportives

Circulaire du 10/01/2020 du ministère des sports

Objectifs prioritaires :

MIEUX PREVENIR

MIEUX REAGIR

MIEUX PRENDRE EN
CHARGE

Pour un signalement renforcé et fluidifié des cas de violences sexuelles dans le sport et l'animation

Pour une meilleure prise en charge des situations signalées

- Optimiser le circuit de signalement des violences sexuelles : informer, expliquer, dédramatiser, s'entourer
- Libérer et recevoir la parole des victimes et témoins : responsabiliser, former et outiller les dirigeants, organisateurs et encadrants, sensibiliser et accompagner les pratiquants

Objectifs secondaires :

- Tisser un réseau départemental et formaliser un partenariat pour améliorer les collaborations entre services
- Créer des espaces de parole
- Former les acteurs départementaux aux différentes formes de violences sexuelles, comment les prévenir et les prendre en charge, comment les détecter, les repérer.
- Informer sur et dédramatiser le signalement : différencier information préoccupante et signalement ; expliquer les protocoles, donner des contacts ressources ;

- Fournir des outils aux acteurs : outils de prévention (guides, affiches etc), fiches de procédure pour signaler...
- Former les acteurs éducatifs de terrain à la communication non violente, à la gestion des émotions, aux compétences psychosociales ... pour un meilleur recueil de la parole

Publics cibles :

- Agents de l'Etat : agents du pôle Jeunesse et sports
- Dirigeants sportifs et organisateurs d'ACM : élus associatifs et élus locaux
- Encadrants : éducateurs, entraîneurs, directeurs, animateurs (en formation, en poste)
- Formateurs BAFA /BAFD
- Praticants / Victimes / jeunes / familles
- intervenants et jeunes en sections sportives scolaires
- Jeunes volontaires en service civique

Objectifs généraux	<i>Pour une meilleure prévention des cas de violences</i>	<i>Pour un meilleur signalement et une meilleure prise en charge des situations signalées</i>
Objectifs opérationnels	Libérer et recevoir la parole des victimes et témoins : responsabiliser, former et outiller les dirigeants et encadrants, sensibiliser et accompagner les praticants	Optimiser le circuit de signalement des violences sexuelles : informer, expliquer, dédramatiser, s'entourer
Pistes d'actions	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des espaces de parole - Former les acteurs départementaux aux différentes formes de violences, comment les prévenir, les détecter, les repérer - Fournir des outils aux acteurs : outils de prévention, fiches de procédure pour signaler... - Former les acteurs éducatifs de terrain à la communication non violente, à la gestion des émotions, aux compétences psychosociales ... pour un meilleur recueil de la parole 	<ul style="list-style-type: none"> - Tisser un réseau départemental et formaliser un partenariat - Améliorer la communication inter-institutionnelle - Informer sur et dédramatiser le signalement : différencier information préoccupante et signalement ; - Fournir aux acteurs des fiches réflexe - Mieux accompagner et orienter les victimes

Acteurs à associer :

- Autres services de l'Etat : Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'égalité (DDFE), police, gendarmerie, tribunaux judiciaires, protection judiciaire de la jeunesse, services départementaux de l'éducation nationale
- Collectivités territoriales : conseil départemental, représentants des communes et intercommunalités
- Associations sportives et socio-culturelles : Comité départemental olympique et sportif, comités départementaux sportifs, clubs, organisateurs d'ACM, fédérations d'éducatrices populaires, MJC, sections sportives scolaires...
- Associations spécialisées sur le sujet : Colosse aux pieds d'argile, le Planning familial du Calvados, le CIDFF du Calvados, Reprenvie...

Différentes étapes du projet :

- 1) Recenser l'existant : état des lieux de ce qui existe en termes d'outils et de projets (département, région, national)
- 2) Cycle de formation interne des agents
- 3) Mise en place d'un réseau départemental
- 4) Actions de prévention à destination des acteurs de terrain

Rétroplanning :



2020	2021	2022
Etat des lieux	Déploiement	Poursuite des
Plan de formation	actions dirigeants /	actions vers les
interne	organisateur	acteurs de terrain
Réseau partenaires	+ acteurs de	
Premières actions	terrain	Consolidation et
externes « têtes de	(entraîneurs,	élargissement du
réseau »	animateurs)	réseau de
Partage et diffusion	Evaluation	partenaires
d'outils	intermédiaire du	
Début des	plan ; ajustement	Evaluation du plan
expérimentations	des objectifs	

Pistes d'actions :

- **Prévention primaire** : diffusion massive de messages de prévention en amont de tout passage à l'acte
 - **Prévention secondaire** (contre la récurrence) : réduire l'impact (mesures prises après la survenue de la violence sexuelle); mesures administratives
 - **Prévention tertiaire** : réduire les conséquences et favoriser la réinsertion, la réadaptation, la réparation ; orientation des victimes (directes et collatérales -structures-) vers les partenaires spécialisés associés au plan (accompagnement juridique et/ou psychologique)
- proposition d'une charte d'engagement aux comités et clubs sportifs
- élaboration et diffusion d'affiches et flyers, de fiches de procédure
- soirées de sensibilisation
- journées de formation
- temps d'échanges de pratique entre professionnels
- accompagnement de professionnels
- actions éducatives expérimentales (développement psycho-affectif de l'enfant, communication non violente et langage....)...

Pistes de financement du projet :

- Moyens humains : agents de l'État jeunesse et sports
- Crédits Etat : budget jeunesse, budget sport, crédits Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'égalité (DDFE)
- Agence nationale du sport (crédits spécifiques prévention violences)
- Fonds privés : Fondations type Fondation de France, GDF, caisse d'épargne, crédit mutuel ...

Critères d'évaluation potentiels

Critères quantitatifs :

- Nombre de signalements reçus / an
- Nombre de signalements traités en interministeriel
- Origines des signalements (domaine, statut de la personne...)
- Nombre de mesures administratives
- Temps de sensibilisation/ formation mis en place
- Nombre de structures sensibilisées/formées
- Nombre de personnes sensibilisées/formées
- Nombre d'outils d'évaluation élaborés / diffusés

- Nombre de partenaires impliqués

Critères qualitatifs :

Perception de la démarche sur le terrain (ex: enquêtes de satisfaction au regard des demandes locales)

Amélioration de la gestion des situations (temps de traitement, types de mesures administratives...)

Qualité des partenariats

Amélioration des prises en charge des victimes (mise en relation systématique avec une structure spécialisée)

Fluidité des circuits entre institutions

Changements dans les mentalités, les comportements (ex : élaboration ou appropriation de chartes de bonnes pratiques, de protocoles de signalement dans les structures)

MISE EN OEUVRE DU PLAN CONSTATS DE DEPART ET DETAIL DES OBJECTIFS

AXE ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Constats :

- Cas de violences sexuelles sur mineurs et/ou entre mineurs fréquents au cours des temps de loisirs (plusieurs événements graves remontés dans le Calvados chaque année)
- Faible connaissance des équipes sur les postures à adopter en cas de violences sexuelles sur un mineur ;
- Peu de projets visant à prévenir les violences portant atteintes à l'intégrité physique ou morale des mineurs ;

Triple enjeux pour l'enfant :

- 1 Aider à faire prendre conscience à l'enfant et à l'adolescent l'intimité de son corps
- 2 Aider l'enfant à reconnaître l'intimité et l'altérité de l'autre
- 3 Favoriser la relation de confiance avec l'adulte référent pour que l'enfant ose en parler

Objectifs pour l'organisateur :

- connaître les circuits de signalement
- sensibiliser ses équipes
- mieux détecter et mieux signaler les situations de violences avérées ou suspectées
- mieux les prendre en charge

Objectifs pour le professionnel :

- Savoir mobiliser les acteurs adaptés pour protéger ;
- Connaître les phases du développement psycho-affectif de l'enfant et ses phases de développement sexuel;
- En équipe, être en capacité d'anticiper les postures et les démarches à mettre en place en cas de violences sexuelles auprès de mineurs
- Etre en capacité de conduire des actions de prévention auprès des mineurs pour répondre aux trois enjeux
- Etre en capacité de signaler les situations de violences aux services compétents
- Etre en capacité d'orienter les victimes vers des structures spécialisées

AXE ETABLISSEMENTS D'ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Constats :

- Cas de violences dans le sport peu signalés aux services compétents, même si les langues se délient suite à un mouvement médiatique récent et à des campagnes nationales de sensibilisation
- Méconnaissance du rôle des services de l'État par les acteurs
- Faible connaissance des équipes sur les postures à adopter en cas de violences, sur les obligations de signalement
- Peu de projets visant à prévenir les violences portant atteintes à l'intégrité physique ou morale des pratiquants

Objectifs pour les dirigeants de structures sportives :

- connaître les obligations et les circuits de signalement
- sensibiliser ses équipes
- organiser des espaces de parole
- désigner des interlocuteurs au sein de chaque discipline et les former

Objectifs pour les éducateurs professionnels et bénévoles : se former afin de :

- Savoir mobiliser les acteurs adaptés pour protéger ;
- Savoir identifier les phases du développement psycho-affectif de l'enfant et ses phases de développement sexuel;
- En équipe, être en capacité d'anticiper les postures et les démarches à mettre en place en cas de violences auprès de mineurs
- Etre en capacité de conduire des actions de prévention auprès des mineurs pour répondre aux trois enjeux
 - Etre en capacité de signaler les situations de violences aux services compétents
 - Etre en capacité d'orienter les victimes vers des structures spécialisées

PISTES D'ACTION sur le volet violences sexuelles

Dans le champ du sport

Deux modes possibles d'intervention :

1/ Via les têtes de réseaux, avec création de temps et d'outils de sensibilisation

- **Soirées ou journées de sensibilisation** ; avec l'appui éventuel de témoins du monde sportif et d'experts de la thématique (psychologues, sociologues, entraîneurs de haut niveau, victimologues, gendarmerie/police, etc.)
- **Des outils types, génériques ou spécialisés par discipline** : affiches, plaquettes, quizz, vidéos, etc.
- **actions en direction des sections sportives scolaires**

Modalités opérationnelles : groupe de travail avec les services de l'État, les comités départementaux et clubs volontaires, ainsi que des structures expertes.

Thématiques pouvant être abordées :

- Relation entraîneur / entraîné : approche psychanalytique
- Compétences Psycho-sociales
- Education à la pensée critique
- La question du rite et du bizutage
- Education à l'égalité F/H et la compréhension des origines et des mécanismes de la domination masculine
- Education à la culture de l'égalité et du respect, déconstruction des images
- Compréhension du et prise de recul sur le culte de la performance
- lutte contre les discriminations fondées sur le sexe et l'orientation sexuelle

2/ Actions éducatives de proximité et plus globale à expérimenter sur des territoires clefs (à l'échelle d'un quartier par exemple)

- Définition collective avec les acteurs du territoire d'un plan d'action sur du moyen terme avec une répétition et une temporalité. Pourrait dépasser uniquement la sphère sportive.

Durée : a minima 6 mois

Modalités opérationnelles : questionner les partenaires individuellement puis mise en place d'un groupe de travail local

Actions : temps de sensibilisation local, échelle réduite permettant d'aller davantage au cœur des problématiques, création d'outils par les acteurs et les bénéficiaires (le processus de création d'outils constituant en soit une démarche de sensibilisation), définition d'une charte commune des enfants élaborée avec eux et pour tous (pratiquants mineurs et encadrants) ;

Cibles : tranche d'âge très large, qui permet d'aborder aussi la question familiale et la parentalité.

Dans le champ de l'animation

NB : parti pris de se situer plutôt du côté du versant social et culturel, pour participer à changer la représentation sociale et culturelle qui autorise les violences sexuelles.

● Formations auprès des animateurs ados et des directeurs sur :

- la pornographie (élément qui participe à la structuration de la représentation des jeunes en matière de sexualité)
- les stéréotypes de féminité et virilité / les stéréotypes de genre

● Formations civiques et citoyennes

- FCC pour les jeunes volontaires dans le champ sportif, puis plus largement

● Formation et/ou recherche-actions sur un territoire rural

Rôle des représentations dans les médias, les publicités dans la culture dominante

● Formation pour les animateurs « enfance » ou « petite enfance » sur :

- Le corps, les parties intimes (pulsions, attraction, répulsion, séduction)

● Travail avec les formateurs BAFA/BAFD ou formateurs professionnels sur :

- Ce qui se joue dans la relation formateur/formé
- Les représentations de ce que doivent être des animateurs
- La responsabilité civile, pénale et morale
- Les moments, lieux, espaces où se jouent les questions d'intimité, de rapport au corps qui peuvent dériver
- Une réflexion sur le rapport individu/collectif (comment accueillir un enfant/ado/jeune en ACM doit bien signifier l'accueil d'un individu au sein d'un collectif) ; sensibilisation aux risques de harcèlement et bizutage.

DÉTAIL DES ACTIONS

2020

1) Etat des lieux

Récolter des éléments qualitatifs et quantitatifs en interne et auprès des partenaires sur les cas de violences, les outils et projets existants.

Mars – mai 2020

2) Elaboration du plan

février – septembre

Propositions Etat enrichie avec les partenaires

3) Cycle de formation interne agents JSVA

29 novembre 2019

Séance 1 : Séance de travail interne sur textes de Patrick Guyomard, Joël Pommerat, Françoise Petitot

18 septembre 2020

Séance 2 : Séance avec l'association Colosse aux pieds d'argiles
présentation juridique des violences sexuelles, expérience de terrain de recueil de la parole, profil des auteurs de violences, effets sur les victimes

22 septembre 2020

Séance 3 : Séance avec PJJ sur les violences sexuelles entre mineurs. Quelles sanctions, quel travail éducatif ? Quelle posture de l'adulte ? Quels besoins des jeunes ? Quelles investigations sur les raisons du passage à l'acte ? La conduite des entretiens.

Novembre 2020

Séance 5 : CRIAVS (centre régional d'information et d'accueil des auteurs de violences sexuelles) : étude de cas cliniques

Décembre 2020

Séance 6 avec Vice-Présidente du Tribunal pour enfants : définitions précises des termes au sens juridique, circuit d'un signalement au Procureur, décision des poursuites, jugements, etc.

2021

Séance 7 : Séance avec l'intervention de la Brigade de protection des Familles et des Mineurs de Caen autour de recueil de témoignages, le travail d'enquête, l'établissement des faits ;

Séance 8 : CRIP et psycho clinicienne de l'ASE, sur le développement psycho-affectif de l'enfant

4) Mise en place et formalisation d'un réseau départemental

Prise de RDV individuels avec les institutions et associations identifiés comme partenaires potentiels

→ *Rencontre partenariale (institutions et associations) en septembre 2020*

→ *Médiatisation du lancement du plan départemental début 2021*

Intervention d'une association spécialisée (Colosse aux pieds d'argile)

5) Premières actions de sensibilisation externes aux « têtes de réseau » (organiseurs ACM et présidents des comités sportifs)

● Journée annuelle des organisateurs et directeurs d'ACM

Présentation de la démarche
appel aux professionnels volontaires
Intervention de la CRIP du département

● Sensibilisation individuelle des comités départementaux sportifs

Temps de rencontre des conseillers au printemps 2020
Réunion d'information CDOS – DDCS en octobre 2020

● Soirée de sensibilisation à destination des Présidents de comités départementaux sportifs

Présentation de la démarche
appel aux comités et clubs volontaires
primo sensibilisation

6) Diffusion d'outils

Kit de communication du ministère des sports (septembre 2020)*
Plaquette départementale (juillet 2020) « violences sexuelles dans le sport »
Guides ministériels

7) Premières actions de formation et expérimentations pour les professionnels de terrain

Formations régionales sur les compétences psycho-sociales

Début des expérimentations en zone rurale (temps d'internat d'un lycée agricole) et en quartier prioritaire.

2021

1) Poursuite et développement d'actions vers les dirigeants de comités départementaux et des clubs

focus sur les relations entraîneur-entraîné

2) Poursuite et développement d'actions vers les organisateurs et directeurs d'accueils collectifs de mineurs

Co-élaboration d'un outil ressource en cas de violences entre mineurs dans un ACM

3) Premières actions vers les acteurs de terrain (entraîneurs, animateurs) : formations, action éducative expérimentale...

2022

1) Poursuite des actions de formation vers les acteurs de terrain (entraîneurs, éducateurs, animateurs)

2) Evaluation du plan

RECENSEMENT DES OUTILS ET ACTIONS EXISTANTES

- Convention nationale sur la prévention des violences sexuelles dans le sport (signée en février 2021)

En février 2020 a été signée la **Convention nationale sur la prévention des violences sexuelles dans le sport**. Les objectifs sont de mieux protéger les pratiquantes et les pratiquants sportifs, et plus largement l'ensemble des acteurs du sport, des violences sexuelles. Le contrôle de l'honorabilité des bénévoles sera mis en place à compter de 2021, et une campagne de sensibilisation est en cours d'élaboration.

Les actions conduites depuis 2020 par le ministère sont les suivantes :

- Traitement des signalements et sécurisation des circuits administratifs,
- Vérification de l'honorabilité des 1538 CTS en fonction : 461 (30%) ont d'ores et déjà reçu leur carte professionnelle, les autres dossiers sont en cours de déclaration ou d'instruction,
- Mobilisation des effectifs du ministère :
 - Une cellule de 4 personnes, auxquels s'ajouteront sous peu 2 agents,
 - 1 déléguée ministérielle,
 - 1 conseillère au Cabinet,
 - Mais aussi une transversalité impliquant tous les services de l'administration centrale.

Les chantiers engagés : l'élaboration d'un plan national de prévention des violences dans le sport, articulé avec le dispositif global de lutte contre toutes les formes de déviances (discriminations, dérives communautaires, etc).

Les 3 axes identifiés :

- Extension du contrôle d'honorabilité à tous les bénévoles éducateurs sportifs et exploitants d'EAPS : dès janvier 2021,
- Construction d'outils de sensibilisation : mise à disposition des clubs, fédérations et collectivités en septembre 2020,
- Développement de contenus de formation (pour les éducateurs, les dirigeants, les sportifs) : déploiement progressif à partir de septembre 2020.

- Nomination d'un délégué ministériel à la lutte contre les violences dans le sport (décret du 4 juin 2020).

Il est chargé de participer à la conception et à la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les violences dans le sport

et de s'assurer du déploiement de cette stratégie dans les territoires par l'ensemble des acteurs concernés.

A cette fin, il a pour missions :

- de contribuer à renforcer le dispositif de traitement des signalements dans un cadre interministériel ;
- d'apporter les éclairages requis pour la mise en œuvre de la stratégie nationale en faveur de la prévention des violences sexuelles en contribuant à améliorer, soutenir et diffuser les connaissances, formations et informations utiles en ce domaine ainsi que les bonnes pratiques ;
- de contribuer à l'évaluation de la stratégie nationale en faveur de la prévention et de la lutte contre les violences dans le sport

- Actions de la DRDJSCS de Normandie sur les violences sexuelles dans le sport : journée d'information et plaquette

Plaquette de Seine-Maritime « régionalisée »
Journée de sensibilisation le 4 décembre 2020

- Au local :

- Accompagnement en 2019 de la mise en place d'un atelier d'Escrime Thérapie pour des bénéficiaires du Calvados et qui vont pratiquer au Havre avec le seul maître d'arme formé sur la Normandie. Cette action s'adresse à des femmes victimes de violences. Elle est conduite par l'association Stop Violences Sexuelles Calvados ;
- Intervention du Planning Familial au sein du centre de formation du Stade Malherbe de Caen sur les questions des rapports homme / femme dans le cadre du dispositif national « Open Football club » de sensibilisation citoyenne des centres de formation des clubs professionnels de football ;
- Intervention de l'association Un Colosse aux pieds d'Argile auprès des sportifs de haut niveau au sein du Centre Sportif de Normandie (site Houlgate et centre d'hébergement des sportifs de haut niveau) ;
- Organisation par le réseau Publics Eloignés de la Pratique Sportive (PEPS) du Calvados sur la question des rapports Hommes / Femmes dans le sport en décembre 2019. Action à destination d'un public large (éducateurs, dirigeants, services civiques, animateurs...);
- Par le passé le Planning familial du Calvados intervenait auprès d'organismes de formation aux BP JEPS sur ces questions de mixité / égalité ;

- Organisation par le CDOS du Calvados en mars 2019 d'une soirée sur la question du harcèlement dans le sport et sur les réseaux sociaux à destination du monde sportif avec notamment l'intervention d'une psychologue de la maison des adolescents de Caen ;
- Organisation d'une soirée de sensibilisation sur les violences sexuelles et le harcèlement dans le sport par le Comité départemental de rugby / venue de l'association Un colosse aux pieds d'argile
- Ateliers de self-défense du CIDFF pour les femmes victimes de violences

PARTENAIRES

INSTITUTIONS :

- Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE)
- police nationale (DDSP)
- service départemental des renseignements territoriaux (SDRT)
- Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse (DTPJJ)
- groupement de gendarmerie départemental
- conseil départemental
- tribunal de grande instance
- DSDEN,
- DRDJSCS

ASSOCIATIONS :

- Maison des adolescents (MDA)
- Colosse aux pieds d'argile
- Comité départemental olympique et sportif
- Comité régional olympique et sportif
- Planning familial
- Jeunesse au plein air (JPA) -en tant que représentant des organisateurs d'ACM
- CIDFF du Calvados
- CRIAVS et CRVS
- Comités départementaux sportifs
- clubs

